

AICAB

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale du jeudi 2 mai 2019
Salle de conférence du Café du Sauvage, Fribourg

ORDRE DU JOUR (tel que transmis aux membres)

1. Bienvenue et rapport du président ;
2. Liste des membres absents/excusés ;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2018 ;
4. Présentation des comptes et rapport du caissier ;
5. Rapport des vérificateurs des comptes ;
6. Approbation des comptes, décharge au comité 2018 ;
7. Démissions et élections, changements au comité ;
8. Changements aux Statuts AICAB (standardisation de quelques termes, voir www.aicab.ch pour détails) et approbation ;
9. Allocution et moment de partage avec Madame Alexandra Stadler-Büchler, Chargée du Développement économique à la Ville de Fribourg ;
10. Discussion ouverte (avec vous) sur la situation actuelle en vieille-ville ;
11. Divers ;
12. Clôture, remerciements, apéro dînatoire. Bon appétit !

DÉROULEMENT :

L'assemblée a débuté à 19h32.

1. Bienvenue et rapport du président

Nicolas Bertschy souhaite la bienvenue à tous les participants à cette 6^{ème} assemblée. Il décrit la situation actuelle, la mission de notre association et son travail de communication avec les autorités. Il explique également la participation de l'AICAB à diverses séances avec la ville ou les autres associations, dont celles du 21 mars 2018, à la Police locale, du 1er juin 2018 au sujet de la Place du Petit Saint-Jean, à la Lenda, et celle du 26 juin à la Grenette, avec Netzwerk Altstadt. Le président fournit aussi des informations concernant d'autres séances, avec Monsieur Dietrich, avec le Conseil communal et les rencontres au sujet de projets spécifiques tels que la Place du Pertuis, ou plus générales, avec les associations de quartier, etc. Il conclut son rapport de bienvenue en exprimant sa satisfaction face au nombre actuel de membres de notre association, stable ces dernières années avec ses quelques 40 membres, plus ou moins, avec des petites fluctuations prévisibles suite à des déménagements, ouvertures, départs ou autres.

2. Liste des membres absents/excusés

Excusé(es) : Madame Alexandra Stadler, Chargée du développement économique de la Ville de Fribourg,
Madame Viviane Robert, secrétaire AICAB,
Monsieur Walter Rugo, de la Spirale (AG Spirale le même jour),
Madame Joëlle Sciboz (membre sortante, commerce relocalisé hors Fribourg).

Présent(e)s : Pascal Aebischer, AP Carrelages SA
Yann Berton, Le Gardien des Elfes
Nicolas Bertschy, Boucherie Bertschy

Jacques Bossy, Pisciculture du Gottéron
Joya Chakrabarti, Banshees' Bookshop
Alain Corminboeuf, Corminboeuf Balances SA
Mireille et Eric Curty, Kiosque des Bolzes
Andrea Gelsoni, Andrea Barbier
Christophe Giller, AB14
François Gobet, Café des Boulangers
Denis Guiet, GUIET.com
Claude (Lonlon) Haymoz, Café du Soleil-Blanc
Eva Heimgartner, Kiosque du Funiculaire
Romain Jeannotat, co-prés. IQN
Abdelaziz Maj, Les 3 Rois
Brigitte Mouthon, Banshees' Lodge
Sara Ribeiro, ETAVIS Barboni+Collaud SA
Benoît Risse, L'Artisan fleuriste
Tony Robert, Imprimerie Robert SA
Hubert Roschy, Roschy SA
Jean-Bernard Schmid, JBS Jardins SARL
Marianne Schneider, Fleur de Cacao
Martino Toscanelli, Biceps.ch
Dominique Weislo, Au Petit Marché
Marie Zbinden, AB14

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2018

Comme il est à disposition sur le site (www.aicab.ch), sa lecture n'est pas demandée par l'Assemblée, et il est approuvé à l'unanimité par acclamation.

4. Présentation des comptes et rapport de la caissière

La caissière Sara Ribeiro présente les comptes 2018 de l'AICAB. Les rentrées pour 2018 sont de CHF **5'261.10** et les frais de CHF **2'326.70**. Les finances sont saines. La caissière aborde brièvement le sujet du "sous-compte" lié à notre compte principal AICAB, qui avait été mis en place "en urgence" en 2016 par Christophe Taille, en rapport avec le Carnaval des Bolzes (voir PVs des assemblées générales AICAB des années passées, sur www.aicab.ch, pour plus de détails). Denis Guiet donne quelques détails, pour les nouveaux membres ou les personnes qui auraient oublié cette affaire. Il explique que malgré les lettres transmises aux personnes concernées, ainsi qu'à l'entreprise Muller SA qui avait émise une facture qui reste à ce jour impayée, personne ne nous a répondu. Comme nous aimerions tout de même voir cette histoire close une fois pour toutes, Sara Ribeiro a expliqué qu'il serait constructif que les membres approuvent de débloquer les fonds, dans le cas échéant où Muller SA répondrait, pour ne pas devoir attendre à nouveau d'avoir une assemblée pour les débloquer. Il est entendu, avec les membres, que si rien n'est réglé avec Muller SA au sujet de cette facture, les fonds resteront bloqués là où ils sont. Sous cette condition, les membres approuvent le déblocage des fonds, donnant l'autorité finale au comité de l'AICAB de faire bouger les choses, si les interlocuteurs venaient à s'annoncer.

5. Rapport du vérificateur des comptes

La co-vérificatrice des comptes Joëlle Sciboz n'ayant pu être présente (et comme elle s'est déjà retirée de l'AICAB, n'étant plus active dans le quartier), l'autre co-vérificateur, Monsieur Eric Curty, donne lecture de leur rapport pour les comptes 2018. Il remercie ensuite la caissière de son excellent travail, et l'assemblée applaudit le travail des vérificateurs.

6. Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité, par acclamation, les comptes de l'exercice 2018 et donne décharge à la caissière et au comité.

7. Démissions et élections, changements au comité

Le président Nicolas Bertschy annonce qu'il y a peu de changement au comité, mais qu'il a reçu la lettre de démission de la part de Denis Guiet, secrétaire (et membre fondateur du comité, en 2013) de l'AICAB. Il le remercie chaleureusement pour son travail, et le comité tout entier lui présente un bon-cadeau en remerciements. Le secrétaire sortant remercie le comité, et suggère de passer rapidement au point suivant de l'ordre du jour. Sur le plan administratif, il sera remplacé par Viviane Robert, qui agissait déjà depuis quelques mois en rôle de secrétaire adjointe. Elle assumera maintenant pleinement le poste.

8. Changements mineurs aux statuts de l'AICAB, pour standardiser leur contenu

Denis Guiet énumère rapidement les changements, visibles dans un document déjà disponible sur le site Internet de l'AICAB, focalisés principalement sur l'élimination des noms de personnes spécifiques, remplacés par le nom de leur **fonction** plutôt, dans ce document qui se veut générique et qui ne devrait pas indiquer "Denis Guiet" mais plutôt "le secrétaire", etc. En outre, cela évitera de devoir modifier les statuts à chaque changement de personnel au comité. L'assemblée accepte les changements proposés, par acclamation.

9. Allocution par Madame Alexandra Stadler-Büchler (absente/excusee)

Notre invitée, Madame Alexandra Stadler, Chargée du développement économique pour la Ville de Fribourg, n'ayant pas pu être des nôtres, Denis Guiet lit à voix haute un message transmis par e-mail par Alexandra Stadler, le jour-même. Elle y exprime ses plus sincères excuses de ne pas avoir pu être des nôtres, pour des raisons de santé (elle attend son premier enfant, dans quelques semaines).

Dans le courriel qu'elle a transmis, elle exprime sa joie vis à vis de l'adjonction des deux bus les vendredi et samedi soir sur la ligne no. 4 qui, une fois la nouvelle situation connue du public, devraient permettre aux restaurateurs et bars de nos quartiers de mieux desservir leur clientèle tard en soirée. Aussi, elle mentionne la modification du règlement sur les horaires d'ouverture des commerces en zone touristique qui, selon elle, devrait bientôt profiter aux commerces souhaitant bénéficier de cette nouvelle mesure, selon leur choix propre. Elle fait aussi référence au projet "Réseau Vieille Ville" (Netzwerk Altstadt), disant que nous "touchons bientôt notre but". Fin mai, le Conseil communal est censé se réunir pour valider le plan des mesures recommandées et l'inscrire au budget 2020. Le paquet, touchant les aspects tourisme, commerce, mobilité, culture et animation, sera présenté lors de la séance publique de clôture du mandat des experts, qui devrait avoir lieu en septembre. Alexandra se dit certaine que dans ce paquet, certaines mesures sauront avoir un effet positif pour nos quartiers. Comme tout est sous réserve d'acceptation du budget actuellement, elle ne peut en dire davantage, mais elle espère pouvoir participer à la séance susmentionnée, même pendant son congé maternité. Elle a prévu d'être présente le 10 mai pour la rencontre avec Laurent Dietrich, au Café du Midi. Elle conclut son courriel bien sympathique et détaillé en nous informant que son absence est prévue de durer jusqu'à la mi-novembre mais que pendant son congé, le contact sera maintenu par Monsieur Dietrich. Une stagiaire est aussi présente maintenant à la Ville, Madame Mélisande Rappo, et elle est atteignable à l'adresse courriel deveco@ville-fr.ch, qui est aussi lue par Alexandra et par le Chef de service, Monsieur Laurent Simon-Vermot.

10. (et 11.) Discussion ouverte sur la situation actuelle en vieille-ville

Le président Nicolas Bertschy suggère de fusionner les points 10 et 11 de l'Ordre du jour en un seul, et de lancer tout de suite la discussion, couvrant aussi les points "divers". Eva Heimgartner prend la parole pour informer les membres que nous devons, à son avis, mettre une certaine pression pour ne pas que la Ville retarde l'attribution officielle du label "Zone touristique" davantage, peut-être dans l'espoir de le lier à d'autres actions, ou pour en tirer un bénéfice accru. Ce bénéfice est bien sûr non-existant tant que le projet ne sera pas lancé, car il ne peut porter fruit à titre purement conceptuel ; ce n'est qu'une fois lancé et bien intégré par les commerçants et autres acteurs concernés, qu'il pourra montrer ses éventuels bienfaits. Il est suggéré qu'une lettre soit rédigée, rapidement, pour indiquer à la Ville les souhaits bien

clairs de nos membres. Quelques regards se tournent vers le secrétaire-sortant, Denis Guiet. Il fait semblant de rien.

Pascal Aebischer prend ensuite la parole, pour faire son rapport en tant que responsable de la Mobilité, pour l'AICAB. Il rappelle les divers développements depuis la séance du 23 mars 2017, à la Brasserie de l'Épée, lors de laquelle il avait été question du trafic à la Grand-Fontaine et de la Place du Pertuis. Il souligne que, malgré l'intensité de sa réaction monumentale lors de cette séance, force était de constater que sans cette franchise, bien directe et honnête, il y aurait probablement une borne aux Pertuis aujourd'hui. Les membres sont plutôt d'accord et Denis Guiet le félicite, et il s'en faudrait de peu pour que nous nous mettions tous à chanter une fière chanson de cette chère basse-ville pour confirmer notre appui. Mais, voyons, rappel à l'ordre, s.v.p.

Pascal mentionne que nos demandes pour des places de parc à certains endroits-clé ont toutes été balayées, mais qu'il faut considérer aussi que dans une zone de 30 à l'heure, selon la loi déjà en vigueur, on peut s'arrêter pendant un temps bref mais raisonnable, pour rentrer rapidement dans un commerce, ou charger quelque-chose, sans devoir chercher une place de parc "officielle". Martino Toscanelli, co-délégué à la mobilité avec Pascal Aebischer, dit quelques mots au sujet des "saignées vertes", selon le terme utilisé par les experts-urbanistes pour ces îlots obturateurs anti-voitures, mauvais pour tous, piétons inclus, mais bons pour les carrossiers, et proposés un peu partout. Quelqu'un dans la salle suggère que Pascal les réalise en carrelage vert, question de permettre ET à la Ville ET à son commerce d'en tirer profit.

Il a été ensuite question des travaux qui avaient été annoncés dans les médias, pour les ponts de Saint-Jean et de Berne (dit le Pont de bois) et les membres étaient d'accord qu'il faudra insister avec la Ville pour que ces ouvrages soient rénovés UN SEUL À LA FOIS, et non les deux en même temps. Sinon, ce sera la catastrophe en vieille-ville. Les contacts avec le département de l'Édilité ont indiqué qu'apparemment, les travaux ne devraient pas commencer avant avril 2020, selon les dernières nouvelles. Il faudra clarifier le déroulement avant cette date, selon nos représentants de la mobilité.

L'assemblée a approuvé par acclamation le rapport de Pascal Aebischer, et chaleureusement remercié Pascal et Martino de leur travail concernant la mobilité, un secteur très important de nos activités.

Sur un thème plus général, Claude Haymoz a posé la question pourquoi la "promotion économique" ne faisait pas en sorte que lorsqu'il y a de grands événements en-haut, tels que les Fêtes de la Musique, ces événements n'incluent pas la vieille-ville et nos quartiers historiques. Quelqu'un dans la salle a ajouté que plusieurs autres manifestations devraient tout à fait s'étendre en basse-ville, les Rencontres folkloriques, etc.

Denis Guiet a posé la question, sur comment cette situation, de division entre la haute ville et la "basse", avait vu le jour, chose qui n'est pas claire à son regard de touriste ayant grandi ailleurs. Plusieurs ont répondu que c'était simple, ceux d'en-haut avant c'était les riches et qu'en basse-ville, c'était les pauvres, et que la division existait depuis très longtemps. Romain Jeannotat, co-président des IQN a ajouté quelques détails plus historiques et religieux sur la situation, allumant un débat fort intéressant, que nous avons décidé de conserver pour une autre fois.

Côté promotion de l'AICAB et rehaussement de sa visibilité : Plusieurs membres ont soutenu un commentaire par Pascal Aebischer qu'il avait été question, déjà, de fabriquer une tente ou une sorte de kiosque AICAB que nous pourrions monter lors d'événements spéciaux ou de fêtes de quartiers, pour mieux faire connaître notre association. Pascal a souligné que beaucoup de clubs sportifs ou autres petites associations faisaient souvent appel aux divers commerces, pour avoir leur soutien, mais que ce serait aussi à l'AICAB d'avoir ce genre de présence, pour être mieux connue du public et de certains autres commerces, que nous ne croisons jamais. Pour le public, ce serait également une opportunité de voir

l'importance de nos activités, et comment et combien, chacune et chacun dans son petit commerce, apporte au tissu communautaire de nos quartiers.

11. (Voir point 10.)

12. Clôture et remerciements

Nicolas Bertschy a clos l'assemblée en remerciant tous les membres et participants, et en les invitant à partager l'apéritif dinatoire offert par l'association.

Fin de séance : 21h10

PV rédigé par le secrétaire sortant Denis Guiet, terminé le mardi 7 mai 2019.